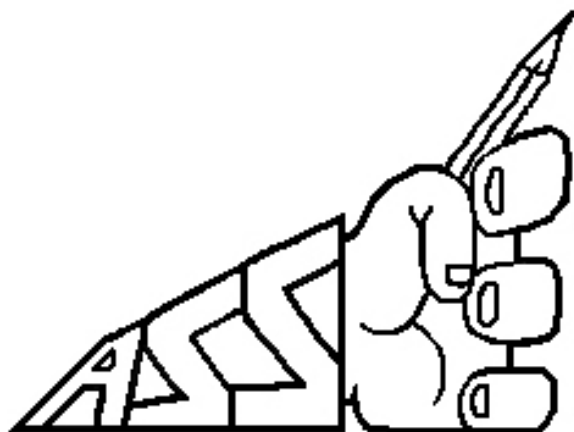


CONGRÈS

DE L'ASSOCIATION POUR UNE
SOLIDARITÉ SYNDICALE
ÉTUDIANTE



25 ET 26 SEPTEMBRE 2004
COLLÈGE DE SHERBROOKE

Table des matières

Ordre du jour	page 3
Procès-verbaux	page 4
Congrès annuel, 24 et 25 avril 2004	page 4
Congrès extraordinaire, 28 août 2004	page 21
Bilan des mobilisations, septembre 2004	page 31
Une campagne de grève à envisager	page 33
Propositions	page 37
Finances	page 42
Présentation des états financiers et perspectives budgétaires	page 42
États financiers 2003-2004	page 45
Prévisions budgétaires adoptées – 2004-2005	page 49
Mises en candidature	page 52
Conseil exécutif	page 52
Comité journal	page 53
Calendrier	page 54

Ordre du jour

Le samedi 25 septembre à 9h :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption des procès-verbaux du Congrès annuel des 24 et 25 avril
2004 et du Congrès extraordinaire du 28 août 2004.

2.0 Tour de table

3.0 Retour sur le début de la campagne

4.0 Femmes

5.0 Consolidation de l'ASSÉ

6.0 Revendications et ultimatum

6.1 Plénière

6.2 Délibérante

Le dimanche 26 septembre à 9h :

7.0 Plan d'action de la campagne

7.1 Plénière

7.2 Délibérante

8.0 Finances

9.0 Élections

9.1 Conseil exécutif

9.2 Comité femmes

9.3 Comité journal

9.4 Comités de travail

10.0 Avis de motion

10.1 Traitement des avis de motion

10.2 Dépôt des avis de motion

11.0 Appuis

12.0 Varia

13.0 Levée

Procès-verbaux

Congrès annuel de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)

24 et 25 avril 2004 à l'Université du Québec à Montréal (UQÀM)

Présences :

Nom	Association/Comité	Délégué-e Observateur/trice
Benoit Marsan	Association étudiante du module d'histoire de l'UQÀM (AEMH-UQÀM)	Exécutif de l'ASSÉ
Marie-Michèle Whitlock	Association étudiante du module d'histoire de l'UQÀM (AEMH-UQÀM)	Exécutif de l'ASSÉ
Héloïse Moysan-Lapointe	-	-
Alexandre Leblanc	Association étudiante du module d'histoire (AEMH-UQÀM)	Délégué
Clémence Montocchio	Association étudiante du module d'histoire (AEMH-UQÀM)	Déléguée
Mathieu Jobin	Association étudiante du module de science politique (AEMSP-UQÀM)	Observateur
Maira Beaudry	Association étudiante du module de science politique (AEMSP-UQÀM)	Déléguée
Martine Poulin	Association facultaire de sciences humaines (AFESH-UQÀM)	Déléguée
Fanny Theurillat-Cloutier	Association facultaire de sciences humaines (AFESH-UQÀM)	Déléguée
Julia Posca	Association étudiante de sociologie premier cycle (AESPC-UQÀM)	Déléguée
	Comité journal de l'ASSÉ	Déléguée
Alexandre Giguère	Association générale des étudiantes et étudiants du Collège de Lionel-Groulx (AGEECLG)	Délégué
Karyne Milot	Association générale des étudiantes et étudiants du Collège de Lionel-Groulx (AGEECLG)	Déléguée
Jérôme Charaoui	Association étudiante du Cégep de Saint-Laurent (AECSL)	Délégué
Chantal Poirier	Association étudiante du Cégep de Matane (AECM)	Déléguée
Olivier Denis	Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS)	Observateur
Xavier S.-Dufour	Association générale étudiante du Cégep François-Xavier Garneau (AGECFXG)	Observateur
Ulysse Rivard-D.	Société générale des étudiantes et étudiants du Collège de Maisonneuve (SoGÉÉCoM)	Observateur
Chantal Castonguay	Association générale étudiante du Cégep François-Xavier Garneau (AGECFXG)	Observatrice
François Carbonneau	Comité-mobilisation AGECFXG	Observateur
Philippe Morin	Comité-mobilisation AGECFXG	Observateur
Guillaume Manningham	Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS)	Délégué
Gabriel Dumas	Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS)	Observateur
	Conseil InterRégional de l'ASSÉ	Délégué
Jonathan Pineault	Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS)	Délégué
Émilie Robidas	Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS)	Déléguée
Blandine Juchs	Association facultaire de sciences humaines (AFESH-UQÀM)	Exécutif de l'ASSÉ
François Baillargeon	Association étudiante du module d'histoire de l'UQÀM (AEMH-UQÀM)	Exécutif de l'ASSÉ
Maxime Vallée-Landry	Association étudiante du module d'histoire de l'UQÀM (AEMH-UQÀM)	Délégué
Xavier Lafrance	Association étudiante du module de science politique (AEMSP-UQÀM)	Observateur
Julien Lapan	Association facultaire de sciences humaines (AFESH-UQÀM)	Délégué
Gabriel L'Écuyer	Association au baccalauréat en relations internationales et droit international (ABRIDI-UQÀM)	Observateur
	Comité journal de l'ASSÉ	Délégué
Héloïse Gauvin	Société générale des étudiantes et étudiants du Collège de Maisonneuve (SoGÉÉCoM)	Observatrice
François Gaumont	Association générale étudiante du Cégep François-Xavier Garneau (AGECFXG)	Observateur
François Hamel	Association étudiante d'histoire de l'Université de Montréal (AEHUM)	Délégué
Julien Vadeboncoeur	Association générale étudiante du Cégep du Vieux-Montréal (AGECVM)	Observateur
Katharine Childs	Concordia Student Union (CSU)	Déléguée
Arielle Reid	Concordia Student Union (CSU)	Déléguée
Marc Bissonnette	Association étudiante du module d'histoire (AEMH-UQÀM)	Observateur
Hugo Desgagné	Association étudiante du module de science politique (AEMSP-UQÀM)	Observateur
	Comité journal de l'ASSÉ	Délégué
Sébastien Duclos	Association étudiante du module d'histoire (AEMH-UQÀM)	Exécutif de l'ASSÉ
Véronique Marsan	-	Présidence du Congrès
Valérie Soly	Permanente de l'ASSÉ	Secrétariat du Congrès

SAMEDI, LE 24 AVRIL 2004

0.0 Ouverture à 9h28

Proposée par AECM
Appuyée par AGEELG
Adoptée à l'unanimité

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.1.1 Véronique Marsan à la présidence et Valérie Soly au secrétariat.

Proposée par AECS
Appuyée par AGEELG
Adoptée à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.2.1 L'ordre du jour suivant :

Samedi, le 24 avril 2004

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.2 Lecture et adoption du procès-verbal des 24 et 25 janvier 2004

2.0 Accueil des nouveaux membres

3.0 Tour de table

4.0 Femmes

5.0 Bilans et perspectives

5.1 Rapport moral du Conseil exécutif

5.2 Rapport des Comités

5.3 Instances

5.4 Croissance et consolidation de l'ASSÉ

5.4.1 Interne

5.4.2 Externe

6.0 Organisation et orientations du mouvement étudiant (Débat et discussion)

7.0 Revendications et positions (Plénière)

7.1 Éducation

7.2 Social

7.3 International

8.0 Plan d'action (Plénière)

8.1 Membership

- 8.2 Instances
- 8.3 National
- 8.4 International

Dimanche, le 25 avril 2004

9.0 Revendications et positions (Délibérante)

- 9.1 Éducation
- 9.2 Social
- 9.3 International

10.0 Plan d'action (Délibérante)

- 10.1 Membership
- 10.2 Instances
- 10.3 National
- 10.4 International

11.0 Finances

- 11.1 Présentation
- 11.2 États financiers 2001-2002 et 2002-2003
- 11.3 États financiers 2003-2004
- 11.4 Prévisions budgétaires 2004-2005
 - 11.4.1 Permanence

12.0 Élections générales

- 12.1 Conseil exécutif
- 12.2 Comité femmes
- 12.3 Comité journal

13.0 Appuis

14.0 Avis de motion

- 14.1 Traitement des avis de motion
- 14.2 Dépôt des avis de motion

15.0 Varia

16.0 Levée

- Proposée par le Conseil InterRégional
- Appuyée par AESPC-UQÀM

1.2.1.1 L'ajout d'un sous-point Mohamed Cherfi, au point 13.0 Appuis.

- Proposée par le Conseil exécutif
- Appuyée par AECS
- Adoptée à l'unanimité

1.2.1.2 De retirer le sous-point permanence, au point 11.4 Prévisions budgétaires 2004-2005. Que le point 11.4 Prévisions budgétaires 2004-2005 soit changé pour Prévisions budgétaires 2004-2005 et permanence.

- Proposée par le Conseil exécutif
- Appuyée par AECS

Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 1.2.1, telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal des 24 et 25 janvier 2004

Proposée par AECM
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

2.0 Accueil des nouveaux membres

2.1 D'accepter le nouveau membre : Association facultaire étudiante de sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal (AFESH-UQÀM).

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AGEECLG

2.1.1 De conserver les droits de propositions et d'appuis pour chaque module ayant un ou une délégué-e.

Proposé par AGEECLG
Appuyé par AECS

2.1.1.1 Que l'on donne le droit de proposition et d'appui aux modules de sociologie (AESPC-UQÀM) et histoire (AÉMH-UQÀM) pour ce Congrès uniquement et que soient clarifiés les Statuts et règlements, dans un avis de motion à déposer demain.

Proposé par AECSL
Appuyé par AECS
Adopté à l'unanimité, le sous-amendement dispose de l'amendement.

Sur la proposition principale 2.1, telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

2.2 De passer au point 3.0 Tour de table, sans clore le point 2.0 Accueil des nouveaux membres.

Proposée par AECS
Appuyée par AECM
Adoptée à l'unanimité

3.0 Tour de table

4.0 Femmes

Proposition privilégiée : Un caucus non-mixte de 40 minutes.

Proposée par AECM
Appuyée par AFESH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que l'on fasse un retour de 20 minutes sur les caucus non-mixtes.

Proposée par AECS
Appuyée par AFESH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que le Congrès soit ajourné jusqu'à 14h30 afin que les délégués puissent participer à la manifestation à 13h au centre-ville.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AECSL

Proposition dilatoire : Que la proposition soit mise aux voix :

Proposée par AECM
Appuyée par AECS
Pour : 4 Contre : 2 Abstention : 0
Adoptée à la majorité

Sur la proposition privilégiée :

Pour : 4 Contre : 1 Abstention : 2
Adoptée à la majorité

Ajournement du Congrès à 12h53.

Proposition privilégiée : D'ouvrir le Congrès à 14h36.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

5.0 Bilans et perspectives

5.2 Rapport moral du Conseil exécutif

5.1.1 L'adoption du rapport moral 2003-2004, rédigé par le Conseil exécutif, ainsi que ses recommandations.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AESPC-UQÀM

Proposition privilégiée : De séparer le rapport des recommandations.

Proposée par CSU
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

5.1.1.1 Ajouter, page 29, dernier paragraphe : « Malgré la volonté de l'ASSÉ d'implanter le syndicalisme étudiant à travers le Québec en favorisant les régions » avant « il serait inutile d'aller chercher des membres pour des membres dans les associations étudiantes où la base syndicale est absente ou quasi inexistante. »

Proposée par AECSL
Appuyée par CSU

Proposition dilatoire : Que la proposition soit mise au voix.

Proposée par AGEELG
Appuyée par AECS
Pour : 5 Contre : 1 Abstention : 0
Adoptée à la majorité

Sur l'amendement 5.1.1.1 :

Pour : 1 Contre : 4 Abstention : 2
Rejeté à la majorité

5.1.1.2 Ajouter le préambule suivant au rapport moral du Conseil exécutif : Ceci est un document écrit par l'exécutif 2003-2004, appuyé par le Congrès annuel (UQÀM, 24 avril 2004). Il est reçu pour reconnaître le travail et les opinions de l'exécutif et représente la volonté des délégations d'aller dans le sens de l'exécutif.

Proposée par CSU
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

5.1.1.3 De recevoir les recommandations du rapport moral du Conseil exécutif.

Proposée par AESPC-UQÀM
Appuyée par AEMH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que chaque personne ayant écrit un texte de bilan personnel, en fasse un résumé de 2 minutes.

Proposée par AECM
Appuyée par AEMH-UQÀM

Remplacer « un résumé de 2 minutes » par « une présentation ».

Proposée par AGEELG
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 5.1.1, telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

Motion de félicitation à Valérie Soly.

Proposée par AGEELG
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : D'ajourner pour 10 minutes.

Proposée par AECM
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : D'ouvrir le Congrès à 17h48.

Proposée par AECS
Appuyée par AECM

Adoptée à l'unanimité

5.2 Rapport des comités

Proposition privilégiée : De rouvrir le point 2.0 Accueil des nouveaux membres.

Proposée par AECS
Appuyée par CSU
Adoptée à l'unanimité

2.3 D'accepter l'Association étudiante d'histoire de l'Université de Montréal (AÉHUM).

Proposée par AECS
Appuyée par AEMH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

5.3 Instances

5.4 Croissance et consolidation de l'ASSÉ

5.4.1 Interne

5.4.2 Externe

6.0 Organisation et orientations du mouvement étudiant (Débat et discussion)

Proposition privilégiée : D'ajourner le Congrès pour le souper jusqu'à 21h05.

Proposée par AECS
Appuyée par AEHUM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : D'ouvrir le Congrès : 21h05.

Proposée par AEMH-UQÀM
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

7.0 Revendications et positions (Plénière)

7.1 Éducation

Proposition privilégiée : Ouvrir une plénière d'une durée indéterminée et intervention 2min30.

Proposée par AECSL
Appuyée par AFESH-UQÀM
Pour : 5 Contre : 1 Abstention : 1
Adoptée à la majorité

9.1.2 Considérant les positions de l'ASSÉ sur un revenu minimum garanti et pour une éducation accessible, gratuite et de qualité. Que l'ASSÉ dénonce la réforme majeure des prêts et bourses et la coupure de 63 millions de dollars dans l'aide financière aux études qui mettent en péril l'accessibilité de tous et toutes à l'éducation post-secondaire.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

9.1.3 Contre la marchandisation de l'éducation : Pour une réelle gratuité scolaire; pour un régime de prêts et bourses efficace.

Proposée par AECS
Appuyée par AECSL

9.1.3.1 Ajouter au début « Que le thème de la prochaine campagne de l'ASSÉ soit (Contre la...)» et remplacer « efficace » par « accessible à tous et toutes ».

Proposé par AEMSP-UQÀM
Appuyé par AECS
Vote : Pour : 0 Contre : 3 Abstention : 3
Rejeté à la majorité

9.1.3.2 Que l'ASSÉ développe la prochaine campagne sous le thème de : Non à la marchandisation de l'éducation : réforme du régime d'aide financière aux études; réforme du réseau collégial, le tout dans une optique de gratuité scolaire.

Proposé par AECSL
Appuyé par AGEELG

Proposition dilatoire : Que la proposition soit mise aux voix.

Proposée par AESPC-UQÀM
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 9.1.3.2 :

Pour : 0 Contre : 5 Abstention : 1
Rejeté à la majorité

Sur la proposition 9.1.3 :

Pour : 0 Contre : 5 Abstention : 1
Rejetée à la majorité

9.1.4 Attendu que les réformes collégiales et universitaires du gouvernement libéral s'inscrivent dans un agenda visant à attaquer l'accessibilité aux études post-secondaires et la qualité de l'éducation en général;

Attendu que les réformes aux prêts et bourses augmenteront considérablement l'endettement étudiant;

Attendu que déjà trop d'étudiants et d'étudiantes vivent dans la pauvreté;

Que l'ASSÉ développe sa prochaine campagne sous le thème de « Non à la marchandisation de l'éducation » et que dans l'optique de cette campagne;

- L'ASSÉ réitère sa volonté de lutter pour un régime d'aide financière adéquat ayant pour but d'éliminer l'endettement étudiant et d'assurer la satisfaction des besoins fondamentaux

- L'ASSÉ s'oppose à toute réforme destructrice du réseau collégial

Proposée par AECSL

Appuyée par AECS

9.1.4.1 Ajouter à la suite d'« Attendu que déjà trop d'étudiants et d'étudiantes vivent dans la pauvreté; » « et que pour des raisons financières beaucoup de gens n'ont pas accès à l'éducation post-secondaire. » Ajouter avant « L'ASSÉ réitère sa volonté de lutter pour un régime d'aide financière adéquat ayant pour but d'éliminer l'endettement étudiant et d'assurer la satisfaction des besoins fondamentaux » « L'ASSÉ réitère sa volonté de lutter pour une éducation publique, gratuite, laïque, de qualité, accessible et non-discriminatoire. »

Proposé par AECS

Appuyé par AEMH-UQÀM

Adopté à l'unanimité

Sur la principale 9.1.4, telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

Proposition privilégiée : De traiter le point 13.1, Mohamed Cherfi immédiatement.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AECS

Adoptée à l'unanimité

13.1 Mohamed Cherfi

13.1.1 Que l'ASSÉ revendique l'arrêt des déportations, la régularisation des sans-statuts algériens et algériennes et qu'elle apporte son appui à Solidarité Sans Frontière.

Proposée par AECSL

Appuyée par AECS

13.1.1.1 Ajouter « dans le cas présent, Mohamed Cherfi » après « algériens et algériennes ».

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AEMSP-UQÀM

13.1.1.1.1 ajouter « le rapatriement de » entre « dans le cas présent » et « Mohamed Cherfi ».

Proposée par le Comité femmes

Appuyée par AECM

Adoptée à l'unanimité

Sur le sous-amendement 13.1.1.1.1 : Adoptée à l'unanimité.

Sur l'amendement 13.1.1.1 : Adoptée à l'unanimité.

Sur la principale 13.1.1 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

13.1.2 Que le Congrès de l'ASSÉ fasse un don de 150 \$ au Comité d'appui pour Mohamed Cherfi.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AECM

13.1.2 De changer le montant pour 300,00 \$

Proposée par AECSL
Appuyée par AFESH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité, l'amendement dispose de la principale.

9.1 Éducation (Suite)

9.1.5 Qu'une analyse ainsi que du matériel féministe soient intégrés aux cours, au même titre que d'autres analyses et que des cours spécifiques soient offerts (exemple : Histoire des femmes).

Proposée par le Comité femmes
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

9.1.6 Que les cours, plans de cours et bibliographies soient féminisés.

Proposée par le Comité femmes
Appuyée par AEMH-UQAM
Adoptée à l'unanimité

9.1.7 Que l'ASSÉ se positionne contre le dépôt de mémoire sans qu'il soit préalablement adopté par le Congrès dans sa version intégrale en s'assurant que les modalités de disponibilité des documents soient respectées.

Proposée par le Conseil InterRégional
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : que l'on traite en priorité les élections juste avant le point plan d'action.

Proposée par le Conseil InterRégional
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Pour : 0 Contre : 4 Abstention : 3
Rejetée à la majorité

Proposition privilégiée : De passer les points 11.0, 12.0 et 14.0 immédiatement.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De limiter le temps des interventions à 2 minute chaque jusqu'à la fin du Congrès.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECS

Adoptée à l'unanimité

11.0 Finances

11.1 Présentation

11.2 États financiers 2001-2002 et 2002-2003

11.2.1 L'adoption des états financiers 2001-2002 et 2002-2003 réalisés par Messier & Associés.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AFESH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

11.3 États financiers 2003-2004

11.4 Prévisions budgétaires 2004-2005 et permanence

11.4.1 De suspendre l'article 19.2 des Statuts et règlements « Le quart (1/4) des cotisations est réservé aux Conseils régionaux. La moitié de cette somme est répartie également entre les différentes régions et l'autre moitié est répartie par le Congrès, à l'occasion de l'adoption du budget, selon les besoins de chacune d'entre elles. »

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECM
Adoptée à l'unanimité

11.4.2 La mesure transitoire suivante :

Considérant les activités restreintes des Conseil régionaux et leurs dépenses;

Considérant la situation financière de l'ASSÉ;

Que les sommes allouées aux Conseils régionaux soient non-cumulatives et donc que les sommes non-dépensées soient remises à l'ASSÉ.

Que cette mesure transitoire soit en fonction jusqu'à l'adoption d'un avis de motion régularisant cet aspect du financement des Conseil régionaux.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

11.4.3 Que l'on modifie au contrat de permanence, avant son renouvellement, la formule concernant les heures supplémentaires. Que cette dernière soit la suivante : 26h à 35h taux régulier, 36h à 45h taux à 1 ½ et plus de 45h taux double.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

11.4.4 Le Conseil exécutif de l'ASSÉ recommande au Congrès annuel de reconduire le contrat de Valérie Soly pour une année, du 8 juin 2004 au 7 juin 2005, avec une augmentation salariale de 0,50 \$/heure.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité femmes

11.4.4.1 De changer le point 5.14 congé de paternité par congé parental et de féminiser les 2 paragraphes.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AGEELG
Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 11.4.4, telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

11.4.5 Les prévisions budgétaires 2004-2005.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : D'ajourner pour 40 minutes piles.

Proposée par AGEELG
Appuyée par AECS
Rejetée à l'unanimité

12.0 Élections générales

12.1 Conseil exécutif

Mathieu Jobin, au poste de secrétaire à l'information

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0
Élu à l'unanimité

Olivier Denis, au poste de secrétaire aux affaires académiques collégiales

Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0
Élu à la majorité

Gabriel Dumas, au poste de secrétaire aux relations internes

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0
Élu à l'unanimité

Xavier Lafrance, au poste de secrétaire aux relations externes

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0
Élu à l'unanimité

12.2 Comité femmes

12.3 Comité journal

Julia Posca
Guillaume Manningham

Proposition privilégiée : De suspendre les procédures de vote secret et de procéder au vote par acclamation.

Proposée par AEHUM
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Ajournement 40 minutes.

Proposée par AECSL
Appuyée par AGEECLG
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Réouverture à 19h24.

Proposée par AECM
Appuyée par AFESH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que Julie Lachance remplace Véronique Marsan à la présidence et Mathieu Jobin remplace Valérie Soly au secrétariat.

Proposée par AECS
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

14.0 Avis de motions

14.1 Traitement des avis de motion

14.2 Dépôt des avis de motion

Le Conseil exécutif propose l'avis de motion suivant :

Remplacer l'article 19.2 des Statuts et Règlements :

« Le quart (1/4) des cotisations est réservé aux Conseils régionaux. La moitié de cette somme est répartie également entre les différentes régions et l'autre moitié est répartie par le Congrès, à l'occasion de l'adoption du budget, selon les besoins de chacun d'entre eux. »

par

« Chaque Conseil régional dûment constitué se voit allouer statutairement un budget minimal de 2 000 \$. Ce budget de base peut-être augmenté selon les besoins lors de l'adoption des prévisions budgétaires, jusqu'à concurrence d'une enveloppe globale pour

les Conseils régionaux représentant 25 % du budget total de l'ASSÉ. Les Conseils régionaux doivent fournir au Congrès ou au CIR des états financiers et des prévisions budgétaires pour se voir verser leur budget. En cas de dissolution d'un Conseil régional, les fonds reviendront à l'ASSÉ. »

9.2 Social

9.2.1 Pour la conservation de nos acquis sociaux ainsi que pour une amélioration de ces derniers.

Proposée par AECS
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Pour : 0 Contre : 7 Abstention : 0
Rejetée à l'unanimité

9.2.2 Boycott des instances de concertations gouvernementales.

Proposée par AECS
Appuyée par AECM

9.2.2.1 Remplacer « instances de concertations gouvernementales » par « forums de concertations annoncés par le gouvernement libéral ».

Proposé par AECS
Appuyé par AECM
Pour : 1 Contre : 3 Abstention : 3
Rejeté à majorité

9.2.2.2 Remplacer « Boycott des instances de concertations gouvernementales » par « Attendu l'annonce de la série de forums de concertations annoncés par le gouvernement libéral. Que l'ASSÉ réitère sa position au lobbying et à toute forme de négociation avec le gouvernement sans l'existence d'un véritable rapport de force ».

Proposé par AECSL
Appuyé par AECM

Proposition privilégiée : Que le temps d'intervention soit d'une minute maximum.

Proposée par AGECLG
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Pour : 4 Contre : 2 Abstention : 1

Vote sur l'amendement 9.2.2.2 :

Pour : 3 Contre : 2 Abstention : 2

Adopté à majorité

L'amendement dispose de la principale

Proposition privilégiée : De passé directement au point plan d'action.

Proposée par AECS
Appuyée par AGECLG
Pour : 1 Contre : 6 Abstention : 0
Rejetée à majorité

Proposition incidente : Qu'un comité ad hoc soit délégué pour traiter des parties des points 9 et 10 de l'ordre du jour que le Congrès n'aura pas eu le temps de traiter et que ce comité ad hoc revienne avec un rapport au prochain Congrès.

Proposée par AEHUM
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Pour : 3 Contre : 2 Abstention : 2
Adoptée à majorité

9.2.3 Que le comité ad hoc se penche sur l'élaboration du plan d'action de la prochaine session. Que le comité soit ouvert aux membres jusqu'au CIR du 7 mai où le CIR se positionnera sur la pertinence que celui-ci reste ouvert.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

16.0 Levée

Proposée par AECS
Appuyée par AFESH-UQÀM
Pour : 4 Contre : 0 Abstention : 2
Adoptée à la majorité

Congrès extraordinaire de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

28 août 2004 à l'Université du Québec à Montréal

Présences :

<u>Nom</u>	<u>Association/Comité</u>	<u>Délégué-e</u> <u>Observateur/trice</u>
Julie Lachance	-	Observatrice
Gabriel Dumas	Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS)	Exécutif de l'ASSÉ
Xavier Lafrance	Association étudiante de science politique (AEMSP-UQÀM)	Exécutif de l'ASSÉ
Mathieu Jobin	Association étudiante de science politique (AEMSP-UQÀM)	Exécutif de l'ASSÉ
Olivier Denis	Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS)	Exécutif de l'ASSÉ
Yannick Viens	Syndicat étudiant du Cégep Marie-Victorin (SECMV)	Observateur
Marie-Andrée Baril	Syndicat étudiant du Cégep Marie-Victorin (SECMV)	Observatrice
Jonathan Purenne	Association générale étudiante du Cégep du Vieux-Montréal (AGECVM)	Observateur
Émilie Robidas	Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS)	Déléguée
Isabelle Labbé	Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS)	Déléguée
Jonathan Pineault	Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS)	Délégué
Marie-Ève Allard	Association étudiante du Cégep de Saint-Laurent (AECSL)	Observatrice
Ève Léger	Association étudiante du Cégep de Saint-Laurent (AECSL)	Observatrice
Jérôme Charaoui	Association étudiante du Cégep de Saint-Laurent (AECSL)	Délégué
Christine Thibault	-	Observatrice
Claudia Montambault	-	Observatrice
Guillaume Constantino	Association générale étudiante du Cégep de St-Jérôme (AGECSJ)	Délégué
Xavier Simard-Dufour	Association générale étudiante du Cégep F.-X. Garneau (AGECFXG)	Observateur
François Carboneau	Comité de mobilisation (AGECFXG)	Observateur
Julia Posca	Association étudiante du module de sociologie premier cycle (AESPC-UQÀM)	Observatrice
Geneviève Génier-Carrier	Association étudiante du module de science politique (AEMSP-UQÀM)	Déléguée
Émilie E. Joly	Association facultaire étudiante de science politique et droit (AFESPED-UQÀM)	Observatrice
Arielle Reid	Concordia Student Union (CSU)	Déléguée
Vincent Ranger	Société générale des étudiantes et étudiants du Collège de Maisonneuve (SoGÉÉCoM)	Délégué
François Laliberté-Auger	Société générale des étudiantes et étudiants du Collège de Maisonneuve (SoGÉÉCoM)	Délégué
Vincent Bergeron	Comité d'action politique et environnementale du Cégep de Trois-Rivières	Observateur
Jonathan Maheu	Association générale étudiante du Cégep St-Jean-sur-Richelieu	Observateur
Marie-Ève Guillemette	Université du Québec à Montréal	Observatrice
Jean-François Chartrand	Association facultaire étudiante de sciences humaines (AFESH-UQÀM)	Délégué
François Baillargeon	Association facultaire étudiante de sciences humaines (AFESH-UQÀM)	Délégué
Martine Poulin	Association facultaire étudiante de sciences humaines (AFESH-UQÀM)	Déléguée
Étienne Foucher	Association étudiante du Cégep de Matane (AECM)	Observateur
Chantal Poirier	Association étudiante du Cégep de Matane (AECM)	Déléguée
François Pellerin	Association générale étudiante du Cégep Ahunstic	Observateur
Jean-François Guay	Les Services Collectifs Inc.	Délégué
Benoît Lacoursière	-	Présidence du Congrès
Valérie Soly	Permanente de l'ASSÉ	Secrétariat du Congrès

1.0 Ouverture à 10h06

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AECS

Adoptée à l'unanimité

2.0 Procédures

2.1 Animation et secrétariat

2.1.1 Benoit Lacoursière à l'animation et Valérie Soly au secrétariat.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2.2.2 L'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture
- 2.0 Procédures
 - 2.1 Animation et secrétariat
 - 2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Objet du Congrès
 - 3.1 Présentations
 - 3.2 Tour de table
- 4.0 Plan d'action
 - 4.1 Revendications
 - 4.1.1 Plénière
 - 4.1.2 Délibérante
 - 4.2 Actions
 - 4.2.1 Plénière
 - 4.2.2 Délibérante
- 5.0 Levée

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECM
Adoptée à l'unanimité

3.0 Objet du Congrès

3.1 Présentations

3.2 Tour de table

4.0 Plan d'action

4.1 Revendications

4.1.1 Plénière

Proposition privilégiée : Une plénière de 45 minutes, avec 3 minutes pour les premières interventions et 2 minutes pour les deuxièmes interventions.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Un ajournement afin que les différentes délégations rédigent les propositions pour la délibérante jusqu'à 13h15.

Proposée par AECSL
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

4.1.2 Délibérante

4.1.2.1 Qu'un projet de plate-forme de revendications soit élaboré par le Congrès extraordinaire du 28 août, diffusé le plus largement possible et soumis à la consultation des assemblées générales locales;

Que le Congrès régulier d'automne adopte une plate-forme officielle sous forme d'ultimatum lancé au gouvernement du Québec.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par CSU
Adoptée à l'unanimité

4.1.2.2 Considérant que l'éducation est un droit, non un privilège et que, par conséquent, elle se doit d'être gratuite;

Considérant que la réforme des prêts et bourses constitue une augmentation cachée des frais de scolarité qui cible particulièrement les plus pauvres;

Considérant qu'une augmentation de l'endettement étudiant accroît la pauvreté étudiante;

Considérant que le gouvernement menace de libéraliser les droits de scolarité des étudiants étrangers et les étudiantes étrangères;

Considérant que les universités Concordia et McGill prescrivent des droits de scolarité aux étudiants étrangers et étudiantes étrangères au-dessus de ce que prévoit la politique gouvernementale;

Nous exigeons :

- L'abolition de la réforme du régime d'aide financière aux études;
- L'annulation rétroactive des coupures dans le système des prêts et bourses;
- Que les frais de scolarité ne soient pas augmentés et ce pour l'ensemble de la communauté étudiante;
- L'application de la politique gouvernementale sur les frais de scolarité des étudiantes étrangères et des étudiants étrangers;
- Un réinvestissement massif en éducation sans couper dans les autres programmes sociaux;

Nous proposons d'orienter notre société :

- Vers un système d'éducation universel et gratuit;

- Vers la conversion des prêts en bourses dans une perspective de salariat étudiant (jeunes travailleurs et travailleuses intellectuel-le-s);
- Vers un revenu minimum garanti permettant à l'ensemble de nos concitoyens et concitoyennes de vivre décemment.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par CSU

4.1.2.2.1 Remplacer « augmentation cachée des frais de scolarité » par « augmentation de l'endettement »;

Remplacer « l'application de la politique gouvernementale sur les frais de scolarité des étudiantes étrangères et les étudiants étrangers » par « L'application de la politique sur les frais de scolarité des étudiantes étrangères et des étudiants étrangers par toutes les universités québécoises ou sa conversion en loi gouvernementale »;

Insérer les 1^{ière}, 2^{ième}, 3^{ième}, 4^{ième}, 5^{ième} et 6^{ième} revendication déjà existante de la section Prêts et bourses.

Proposé par AECSL

Appuyé par CSU

Proposition privilégiée : Scinder la proposition en trois parties. 1^{ière} partie : « L'application de la politique sur les frais de scolarité des étudiantes étrangères et des étudiants étrangers par toutes les universités québécoises ou sa conversion en loi gouvernementale », 2^{ième} partie : Remplacer « augmentation cachée des frais de scolarité » par « augmentation de l'endettement », 3^{ième} partie : Insérer les 1^{ière}, 2^{ième}, 3^{ième}, 4^{ième}, 5^{ième} et 6^{ième} revendication déjà existante dans la section Prêts et bourses.

Proposée par AECSL

Appuyée par AFESH-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

4.1.2.2.2 Remplacer « l'application de la politique gouvernementale sur les frais de scolarité des étudiantes étrangères et les étudiants étrangers » par « L'application de la politique sur les frais de scolarité des étudiantes étrangères et des étudiants étrangers par toutes les universités québécoises ou sa conversion en loi gouvernementale ».

Pour : 2 Contre : 2 Abstention : 2

Mise en dépôt

4.1.2.2.3 Remplacer « augmentation cachée des frais de scolarité » par « augmentation de l'endettement ».

4.1.2.2.3.1 Remplacer « augmentation de l'endettement » par « augmentation des coûts reliés aux études »

Proposé par AECS

Appuyé par AECSL

Pour : 3 Contre : 1 Abstention : 2

Adopté à la majorité, le sous-amendement dispose de l'amendement.

4.1.2.2.4 Insérer les 1^{ière}, 2^{ième}, 3^{ième}, 4^{ième}, 5^{ième} et 6^{ième} revendications déjà existantes dans la section Prêts et bourses.

Pour : 0 Contre : 4 Abstention : 2
Rejeté à la majorité

4.1.2.2.4.1 au 2^{ième} tiret de « Nous proposons d'orienter notre société » : ajouter après « vers la conversion des prêts en bourses », « et vers une plus grande autonomie des étudiantes et étudiants prestataires de l'aide financière aux études ».

Proposé par le Conseil exécutif
Appuyé par CSU
Adopté à l'unanimité

Sur la principale telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité

4.1.2.3 Considérant que la réforme annoncée dans le réseau collégial concède plus d'autonomie;

Considérant que plus d'autonomie aux cégeps : favorise un réseau collégial à plusieurs vitesses; signifie la remise en question du caractère universel de la formation générale; favorise l'ingérence de l'entreprise privée dans la formation; favorise la sous-traitance et les attaques anti-syndicales;

Considérant que le tout provoquera une baisse de la qualité de l'enseignement.

Nous exigeons le maintien de l'intégrité du réseau public des cégeps.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AECSL

4.1.2.3.1 : Ajouter après « Nous exigeons le maintien de l'intégrité du réseau public des cégeps », « En ce sens, que l'ASSÉ s'oppose à toute fusion des programmes d'étude collégiale avec des programmes d'étude professionnelle (secondaire) ou universitaire et à l'abolition des DEC d'État ainsi qu'à toute forme de décentralisation des CÉGEPs. »

Proposé par le Conseil exécutif
Appuyé par AECM
Pour : 2 Contre : 2 Abstention : 1
Mise en dépôt

4.1.2.3.2 Ajouter après « une baisse de la qualité de l'enseignement », « de l'accessibilité et de la diversité des programmes ».

Proposé par AEMSP-UQÀM
Appuyé par AECM
Adopté à l'unanimité

Sur la principale telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

Avis de motion : Retirer la position : « l'ASSÉ revendique des changements majeurs au régime des prêts et bourses » par « l'ASSÉ revendique la conversion des prêts en bourses ».

Déposé par AECS

4.2 Actions

4.2.1 Plénière

Proposition privilégiée : De faire une plénière de 45 minutes sur les actions.

Appuyée par AFESH-UQÀM
Appuyée par le Conseil exécutif
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : D'allonger la plénière de 10 minutes.

Proposée par CSU
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

4.2.2 Délibérante

4.2.2.1 Que le Congrès régulier d'automne se tienne les 25 et 26 septembre;

Que les associations locales participent à une journée d'étude nationale sur l'offensive libérale le 13 octobre;

Qu'un Congrès sur le thème « bilan des mobilisations et perspectives de grève » soit convoqué par l'exécutif de l'ASSÉ au moment jugé opportun, au plus tard le 17 octobre.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AECSL

Proposition de privilégiée : Diviser la proposition en 3 parties : 1^{ière} : Que le Congrès régulier d'automne se tienne les 25 et 26 septembre, 2^{ième} : Que les associations locales participent à une journée d'étude nationale sur l'offensive libérale le 13 octobre, 3^{ième} : Qu'un Congrès sur le thème « bilan des mobilisations et perspectives de grève » soit convoqué par l'exécutif de l'ASSÉ au moment jugé opportun, au plus tard le 17 octobre.

Proposée par AECSL
Appuyée par AECM
Adoptée à l'unanimité

4.2.2.2 Que le Congrès régulier d'automne se tienne les 25 et 26 septembre.

Vote indicatif : Pour : 6	Contre : 3	Abstention : 3
Vote formel : Pour : 3	Contre : 2	Abstention : 1

Adoptée à la majorité

4.2.2.3 Que les associations locales organisent des journées d'étude locale sur l'offensive libérale le 13 octobre.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AECSL

4.2.2.3.1 : Ajouter après « 13 octobre », « et à la manifestation contre le Forum national à Montréal le 14 octobre ».

Proposé par AECM

Appuyé par AFESH-UQÀM
Vote indicatif : Pour : 0 Contre : 6 Abstention : 3
Vote formel : Pour : 0 Contre : 5 Abstention : 1
Rejeté à la majorité

4.2.2.3.2 : Ajouter après le 13 octobre : « ou le 14 ».

Proposé par le Conseil exécutif
Appuyé par CSU

4.2.2.3.2.1 : Que la journée d'étude puisse se tenir entre le 4 et le 14 octobre.

Proposé par AFESH-UQÀM
Appuyé par AECM
Adopté à l'unanimité, le sous-amendement dispose de l'amendement.

Sur la proposition principale 4.2.2.3, telle que modifiée :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité.
Vote formel : Adoptée à l'unanimité.

4.2.2.4 : Qu'un Congrès sur le thème « bilan des mobilisations et perspectives de grève » soit convoqué par l'exécutif de l'ASSÉ au moment jugé opportun, au plus tard le 17 octobre.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AECM

4.2.2.4.1 : Modifier « au plus tard le 17 octobre » par « au plus tard le 24 octobre ».

Proposé par le Conseil exécutif
Appuyé par AECM
Vote indicatif : Adopté à l'unanimité
Vote formel : Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 4.2.2.4, telle qu'amendée :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité.
Vote formel : Adoptée à l'unanimité.

4.2.2.5 Que se tienne une campagne de mobilisation sur les prêts et bourses, accompagnée d'une campagne préventive sur la question du réseau public d'enseignement collégial.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AFESH-UQÀM
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

4.2.2.6 Un camp de formation les 10, 11 et 12 septembre 2004 avec les thématiques suivantes :

- 1-Femmes
- 2-Prêts et bourses
- 3-Histoire du mouvement étudiant
- 4-S'organiser dans une association étudiante

5-Privatisation

6-Réforme collégiale

7-Moyens de pression

Que 4 ateliers soient à l'horaire du samedi et 3 à l'horaire du dimanche.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AFESH-UQÀM

4.2.2.6.1 : Remplacer « 5-Privatisation » par « 5-Éducation et capitalisme ».

Proposé par AECS

Appuyé par AECSL

Vote indicatif : Pour : 3

Contre : 5

Abstention : 3

Vote formel : Pour : 1

Contre : 4

Abstention : 1

Rejeté à la majorité

4.2.2.6.2 : Qu'il y ait une projection de films des Lucioles.

Proposé par AECM

Appuyé par AEMSP-UQÀM

Vote indicatif : Pour : 3

Contre : 1

Abstention : 6

Vote formel : Pour : 2

Contre : 1

Abstention : 3

Adopté à la majorité

Sur la proposition principale 4.2.2.6, telle qu'amendée :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité.

Vote formel : Adoptée à l'unanimité.

4.2.2.7 Le plan d'action suivant :

Septembre : que les associations locales prennent position sur les revendications et le plan d'action;

Que se tienne une campagne d'information et de mobilisation sur la question des prêts et bourses.

30 août au 10 septembre : semaines d'information, de mobilisation et d'action sur les prêts et bourses, visant spécifiquement les bureaux des prêts et bourses.

Que l'ASSÉ appelle à une grève les 13 et 14 octobre afin d'organiser et de participer à une manifestation en opposition au Forum national et afin de faire valoir ses positions sur l'Aide financière aux études.

Que l'ASSÉ, pour l'année à venir, n'exclue aucun moyen afin de renverser les coupures et les réformes aux prêts et bourses et pour réaliser la conversion des prêts et bourses.

Ainsi que le Congrès des 25 et 26 septembre lance un ultimatum au gouvernement concernant les revendications de l'ASSÉ. Cet ultimatum devra être lancé à la lumière de

la campagne d'information et de mobilisation du mois de septembre et en considérant l'état de la mobilisation et des possibilités d'établir un réel rapport de force.

Le tout dans la perspective d'une escalade des moyens de pression pouvant mener à une grève générale illimitée.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AFESH-UQÀM

4.2.2.7.1 : Modifier au paragraphe « 30 août au 10 septembre » par « 30 août au 24 septembre » et modifier « Que l'ASSÉ appelle à une grève » par « appelle à participer aux mobilisations ».

Proposé par AFESH-UQÀM
Appuyé par AEMSP-UQÀM
Vote indicatif : adoptée à l'unanimité
Vote formel : adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 4.2.2.7, telle qu'amendée :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité.

Vote formel : Adoptée à l'unanimité.

4.2.2.8 Afin d'amorcer la campagne de mobilisation contre les modifications au régime de prêts et bourses, que des kiosques pour distribuer des formulaires de plainte faisant état de l'endettement des étudiantes et étudiants, des problèmes qu'ils et elles ont suite à ces modifications (retard de l'aide, baisse du montant des bourses, etc.), et des solutions qu'ils et elles proposent, soient tenus pour identifier les problèmes les plus criants et informer les étudiantes et les étudiants des moyens qui sont mis en oeuvre pour les contrer.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECSL
Vote indicatif : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 2
Vote formel : Pour : 3 Contre : 1 Abstention : 2
Adoptée à la majorité

4.2.2.9 Considérant que l'ASSÉ a une revendication sur les plans de réussite, il serait nécessaire que les associations locales prennent des revendications claires contre les plans de réussite propre chaque cégep.

Proposée par AECS
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Vote indicatif : Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 4
Vote formel : Pour : 2 Contre : 0 Abstention : 4
Mise en dépôt

4.2.2.10 Que les associations locales soient encouragées à mettre un point Femmes à leur première assemblée générale afin d'actualiser les revendications et préparer un plan d'action avec un suivi.

Proposée par AECS
Appuyée par AFESH-UQÀM

Vote indicatif : Pour : 6	Contre : 0	Abstention : 4
Vote formel : Pour : 2	Contre : 0	Abstention : 3
Mise en dépôt		

4.2.2.11 Dans le cas d'une campagne sur la refonte des cégeps, que les associations universitaires suivent le mouvement collégial dans sa lutte, entre autres en amorçant une réflexion sur les conséquences de la refonte sur l'ensemble du système d'éducation.

Proposée par AECS
Appuyée par CSU
Vote indicatif : adoptée à l'unanimité
Vote formel : adoptée à l'unanimité

4.2.2.12 Que l'ASSÉ appuie la manifestation pro-choix du 3 octobre.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AECS
Vote indicatif : Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 3
Vote formel : Pour : 4 Contre : 0 Abstention : 2
Adoptée à la majorité

4.2.2.13 Que le Congrès des 25 et 26 septembre ait lieu à Sherbrooke.

Proposée par AECS
Appuyée par AFESH-UQÀM
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

5.0 Levée à 18h33

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

Bilan des mobilisations

Septembre 2004

Par le Conseil exécutif de l'ASSÉ

À la lumière du Congrès extraordinaire du 28 août 2004, nombre de mobilisations se sont tenues dans différentes institutions post-secondaires. Les séances d'information et les kiosques se sont tenus tel qu'entendu par le Congrès; c'est-à-dire d'une façon offensive sur la question des prêts et bourses (les coupures, les réformes, la conversion des prêts en bourses) et d'une façon défensive sur le réseau collégial (l'abolition des CÉGEPs, l'habilitation, et la fusion de programmes généraux et techniques.)

Un facteur qui s'est fait déterminant dans la campagne de mobilisation est sans aucun doute le formulaire de plainte qui a permis à plusieurs personnes qui recevaient ou non des prêts et bourses de s'exprimer sur la situation, tout en recevant eux et elles même de l'information sur le sujet. Sur le plan organisationnel, le formulaire nous emmène aussi des connaissances pratiques et contextuelles sur la condition étudiante en générale face au système d'aide financière.

Sur la question du maintien du réseau collégial, la réception s'est aussi bien faite, mais par une catégorie de personne bien différente. Grossièrement, si la situation des prêts et bourses intéresse de façon majoritaire les gens s'engageant dans des études à longue durée, la valeur des diplômes ou le maintien des CÉGEPs ont tendance à attirer l'attention et la ferveur des personnes menant des études techniques. Le point positif d'une telle constatation est l'ajout d'une population typiquement inactive dans des mobilisations radicales et sociales, visant par le mouvement, la prise de conscience de classe par les participantes et les participants.

Somme toute, sur la question des prêts et bourses, la nécessité de la campagne s'est vite fait ressentir, des commentaires tels que « Je ne sais pas si je vais arriver à subsister... » ou « J'ai trop de prêts et trop d'heures de cours, je ne peux pas travailler en même temps, il va falloir que j'abandonne l'école. » fusent de toutes parts. Les chiffres récoltés sur les formulaires de plainte valent tous les commentaires : des personnes n'ayant plus du tout accès à une bourse, des gens qui n'ont eu que de l'aide provisoire, les cas d'abus de la part du gouvernement, de négligence crasse des besoins primaires des

étudiantes et étudiants, etc. se multiplient à mesure que les formulaires sont compilés (et le nombre de formulaires n'est pas négligeable.)

Plus de prêts moins de bourses, plus pour les banques, moins pour les étudiantes et les étudiants. Outre la frustration et la pauvreté, un article semble faire l'unanimité dans les formulaires, la nécessité de s'organiser pour un système viable et non-discriminatoire. La conversion de prêts en bourses a été largement traitée avec les étudiantes et les étudiants et toutes et tous signifient que c'est là un moyen plus qu'acceptable pour en arriver à une société juste.

En ce qui concerne la question des CÉGEPs, la population étudiante se questionne grandement et sera prête à réagir en temps d'attaque étatique. Les étudiantes et les étudiants sont au courant des enjeux de l'autonomisation des collèges et ne crouleront certainement pas sous les attaques élitistes des dit-e-s représentant-e-s de la population.

Il semble, globalement, que le corps étudiant est au courant de ce qui est en jeu ici : la justice sociale! Bien que les moyens proposés soient divers, l'idée est claire dans la tête des gens : nous devons prendre tous les moyens nécessaires!

Une campagne de grève à envisager

Par le Conseil exécutif de l'ASSÉ

La dernière décennie en fut une de reculs immenses du droit à une éducation publique, accessible et de qualité. Le dégel des frais de scolarité, catastrophique pour l'accessibilité, a été suivi de coupures de centaines de millions de dollars dans le budget de l'éducation post-secondaire. Se sont ajoutées à cela des mesures favorisant la privatisation et encore d'autres hausses des coûts par l'entremise des frais afférents.

Mais l'État n'en a pas fini avec la démolition du système d'éducation publique. Il récidive encore cette année avec une coupure de 103 millions dans le budget de l'Aide financière aux études. Il laisse de plus les universités Concordia et McGill augmenter dramatiquement les frais de leurs étudiants internationaux et étudiantes internationales. Enfin, il dresse peu à peu la table à laquelle les entreprises privées se goinfrent au gré du démantèlement du réseau collégial.

Une année charnière

Cette année, on ne le répétera jamais trop, en est une charnière, pour le droit à l'éducation et pour le mouvement étudiant.

Tout d'abord, nous devons user de tous les moyens de mobilisation nécessaires afin d'exiger le retrait des coupures et de la réforme de l'Aide financière aux études pour la simple et bonne raison qu'elles attaquent directement la condition économique des étudiants et des étudiantes prestataires. Déjà trop d'entre eux et elles vivent sous le seuil de la pauvreté, voire de la misère. Et cela dans une des sociétés les plus riches du monde! Faire halte à cette attaque est déjà raison suffisante pour une large mobilisation.

Mais, il y a plus encore. Si la vapeur n'est pas renversée dès cette année, il y a tout à craindre que le processus de privatisation et de sabrage de l'accessibilité à l'éducation aille en s'accélégrant grandement, et ce à court terme.

En effet, les reculs des années dernières, auxquels s'ajoutent ceux de cette année, s'inscrivent clairement dans un plan de privatisation de l'éducation post-secondaire et du

système d'aide financière. Peu à peu, les conditions favorables à la privatisation complète s'installent. Après l'envahissement publicitaire des institutions, le financement privé toujours accru de la recherche, des diplômes morcelés tel que les AEC, etc. et les mesures mises en place cette année laissent craindre le pire.

Par exemple, l'ensemble du montant versé aux prestataires d'aide financière est désormais administré par des institutions financières privées.

Autre exemple : la méthode de calcul du prêt versé a été modifiée. Celle-ci varie désormais selon les frais de scolarités que doit défrayer la personne prestataire. Cette nouvelle mesure laisse craindre une libéralisation des frais de scolarité¹ puisque le gouvernement pourrait alors clamer que les étudiants et les étudiantes auront les ressources financières nécessaires pour répondre à une éventuelle hausse des frais exigés par leur institution respective puisque leur prêt augmenterait de façon proportionnelle. Parallèlement à cela, et comme par hasard, le gouvernement menace de décentraliser le réseau collégial, ce qui pourrait éventuellement permettre aux CÉGEPs de fixer eux-mêmes le montant des frais de scolarités qu'ils exigeraient. Ce ne sont là que quelques exemples qui ne sortent pas de l'imagination trop fertile des plus craintifs et craintives mais bien de documents de travail d'organisations aussi influentes auprès des gouvernements que de l'OCDE.

La suite des événements et l'arrêt du processus de privatisation et de coupure dépendent en dernière analyse de la capacité du mouvement étudiant à riposter. Cette année est donc aussi charnière pour celui-ci, dans la mesure où l'on prône un syndicalisme étudiant de combat capable de défendre réellement les intérêts des étudiants et des étudiantes. Si c'est là notre objectif, nous ne pouvons espérer l'atteindre tout en accumulant les reculs année après année. Vient un temps où un mouvement passif devant les attaques se trouve discrédité et à partir duquel il devient de plus en plus difficile de mobiliser la population étudiante pour la défense de ses droits alors même que le besoin s'en fait de plus en plus sentir. Laisser passer de tels affronts limite aussi toujours un peu plus la capacité d'implication des militantes et des militants puisqu'ils et elles doivent travailler plus afin de compenser telle hausse de frais ou telle baisse de bourse.

À l'opposé, arriver à s'organiser pour renverser les contre-réformes de cette année amènerait à coup sûr le mouvement étudiant en général à se revigorer voir à se renouveler dans le sens du syndicalisme étudiant de combat! Le fait qu'un très grand nombre

¹ Ce qui signifie que chaque CÉGEP ou université serait libre de fixer le montant des frais qu'il exigerait aux étudiants et aux étudiantes le fréquentant. L'État n'imposant alors plus de gel des frais.

d'étudiants et d'étudiantes soient touchés-es directement par une hausse de l'endettement crée une situation extrêmement propice à une riposte. Si on ajoute à cela la grogne du milieu syndical et des mouvements sociaux et le fait que les libéraux essaient de redorer leur blason à l'aide de forums consultatifs bidon, dénoncés par plusieurs, on constate un contexte social global qui appelle une large mobilisation populaire à laquelle le mouvement étudiant se doit de participer, voir de l'initier.

La grève pour faire valoir nos droits

Ainsi, quoiqu'il arrive, et dans le contexte où nous nous trouvons, nous devons riposter. Pour le droit à l'éducation, pour la consolidation de l'ASSÉ et la construction d'un mouvement étudiant digne de ce nom. Cette riposte, pour être efficace, pourrait bien exiger une campagne de grève générale.

L'histoire du mouvement étudiant a pu démontrer à plus d'une occasion que la grève est une tactique efficace qui permet de faire reculer le gouvernement et éventuellement d'obtenir des gains².

La grève est un outil grâce auquel les étudiants et les étudiantes bloquent à la racine le fonctionnement du système dans lequel ils et elles évoluent. Cette tactique force tantôt les administrations locales, tantôt l'État à prendre en considération les demandes de la population étudiante. Les administrations et l'État ont intérêt à ce que les cours reprennent et céderont le plus souvent, dans la mesure où les étudiantes et les étudiants sont déterminé-e-s à maintenir leurs moyens de pression assez longtemps. Notons que jamais une session n'a été annulée soit par décision d'une administration ou par celle de l'État. Cela démontre bien que les autorités locales ou gouvernementales souhaitent que les sessions se terminent et que donc les cours reprennent.

La grève est aussi un moyen de s'organiser, de se rassembler, de débattre, d'étudier certains problèmes, bref de se donner du temps et des espaces pour partager et s'orienter. Cela avant et pendant la grève.

À ceux et celles qui nous affirmeront que nous devons continuer d'informer avant d'agir, nous devons répondre que le travail d'information sur l'actuel démembrement du droit à l'éducation se fait depuis des années, qu'il s'est fait depuis le début de la session, qu'il continuera de se faire durant toute la campagne qui va suivre et qu'ils et elles

² On trouvera de l'information sur les sept grèves générales de l'histoire du mouvement étudiant dans la brochure *Recueil de textes sur l'histoire du mouvement étudiant Québécois* produite par l'ASSÉ.

devraient prestement commencer à le faire dans leur propre CÉGEP ou université. Passer à l'action est le moyen le plus formateur d'apprendre et de s'informer !

À celles et ceux qui nous diront que les gens en ont plein le dos de la grève, nous devons rappeler qu'il n'y a pas eu de grève générale depuis huit ans au Québec et ce malgré tous les reculs que nous connaissons pour le droit à l'éducation. Nous devons répondre qu'avant d'affirmer que les étudiantes et les étudiants ne veulent pas de grèves, nous devons permettre à leur colère de se canaliser et créer les espaces qui permettront à leur opinion sur la question de s'exprimer. Que, ce faisant, nous n'avons rien à perdre mais tout à gagner et qu'ils et elles devraient, le plus rapidement possible, organiser une assemblée générale dans leurs institutions respectives.

Face au massacre, nous ne pouvons demeurer les bras croisés, simples spectateurs ou spectatrices n'ayant à cœur la défense de leurs intérêts qu'en parole. Il nous faut réagir! Il nous faut s'organiser et construire un réel rapport de force devant l'État! Ainsi, dans la perspective d'une escalade des moyens de pression, nous devons dès maintenant nous donner les moyens de déclencher une grève générale illimitée advenant le cas où le gouvernement Charest ne prendrait pas au sérieux nos revendications. Il ne s'agit pas de se lancer à l'aventure mais bien au contraire de faire preuve de sérieux et de résolution dans la défense de nos droits et dans la mise de l'avant de nos revendications en se donnant tous les moyens pour qu'elles trouvent satisfaction !

Propositions

FEMMES

Mise en dépôt, Congrès extraordinaire 28 août 2004

1. Que les associations locales soient encouragées à mettre un point Femmes à leur première assemblée générale afin d'actualiser les revendications et préparer un plan d'action avec un suivi (proposition 4.2.2.10, procès-verbal du Congrès extraordinaire, 28 août 2004, Université du Québec à Montréal.)

REVENDEICATIONS ET ULTIMATUM

Proposition du Conseil exécutif de l'ASSÉ

1. Depuis la dernière décennie, le gouvernement n'a fait que creuser la tombe de notre système d'éducation publique : les coupures et les réformes s'accumulent et laissent de plus en plus la place au secteur privé, sapant ainsi les fondements de notre éducation. Considérant que ces reculs, notamment la dernière réforme de l'Aide financière aux études, sont une importante entrave à l'accessibilité des études post-secondaires, l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante exige du gouvernement :

- qu'il abolisse la dernière réforme de l'Aide Financière aux Études et retire la coupure de 103 millions;
- qu'il reconnaisse l'autonomie des étudiantes et étudiants dès le départ du domicile familial;
- et qu'il s'engage à convertir les prêts en bourses afin d'éliminer l'endettement étudiant.

De plus, considérant que le réseau collégial est lui aussi grandement menacé par les projets de décentralisation du gouvernement libéral, l'ASSÉ revendique du gouvernement qu'il rejette tout projet pouvant nuire à l'intégrité du réseau d'enseignement public collégial afin d'en empêcher la privatisation et d'en garantir l'accessibilité.

Ces revendications s'inscrivent dans les perspectives d'obtenir une éducation gratuite et de qualité ainsi qu'un régime d'aide financière aux études garantissant un niveau de vie

au-dessus du seuil de la pauvreté à tous les étudiants et toutes les étudiantes, sans exception des étudiantes internationales et des étudiants internationaux.

Dans le cas où ces revendications ne seraient pas satisfaites le 23 octobre, l'ASSÉ prendra tous les moyens nécessaires pour défendre le **DROIT** à l'éducation!

Proposition de l'Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS)

1. Que le Congrès de l'ASSÉ des 25 et 26 septembre lance un ultimatum au gouvernement concernant les revendications suivantes :

- Considérant que l'éducation est un droit, non un privilège et que, par conséquent, elle se doit d'être gratuite;
- Considérant que la réforme des prêts et bourses constitue une augmentation des coûts reliés aux études qui cible particulièrement les plus pauvres;
- Considérant qu'une augmentation de l'endettement étudiant accroît la pauvreté étudiante et perpétue les inégalités sociales;

L'AECS exige :

1- Que les modifications suivantes soient apportées au régime d'aide financière :

- a) Retrait de la réforme des prêts et bourses concernant l'augmentation des plafonds des prêts, les paiements mensuels et les bourses versées pour remboursement de la dette aux institutions financières;
- b) Ajout de 2 sessions à la période d'admissibilité au programme de prêts et bourses;
- c) Autonomie financière dès le départ du domicile familial;
- d) Augmentation de l'aide financière pour être au minimum en haut du seuil de pauvreté;
- e) L'abandon du programme de remboursement proportionnel au revenu (PRPR);

Tout cela dans la perspective que l'aide financière aux études tente d'éliminer l'endettement étudiant donc qu'éventuellement tous les prêts soient convertis en bourses.

2- Que les frais de scolarité ne soient pas augmentés pour l'ensemble de la communauté étudiante; y compris la communauté étudiante internationale;

3- Un réinvestissement massif et public dans le système d'éducation et que ce réinvestissement ne soit pas compensé par des coupures dans d'autres services sociaux;

De plus :

- Considérant que la réforme annoncée dans le réseau collégial concède plus d'autonomie;
- Considérant que plus d'autonomie aux cégeps : favorise un réseau collégial à plusieurs vitesses; signifie la remise en question du caractère universel de la formation générale; favorise l'ingérence de l'entreprise privée dans la formation; favorise la sous-traitance et les attaques anti-syndicales;
- Considérant que le tout provoquera une baisse de la qualité de l'enseignement, de l'accessibilité et de la diversité des programmes.

L'AÉCS exige l'abandon du projet de décentralisation du réseau collégial.

L'ensemble des revendications de cet ultimatum s'inscrit bien sûr dans une perspective d'obtenir une éducation accessible, de qualité et gratuite.

Donc l'AÉCS, exige des changements majeurs dans le système d'éducation et plus particulièrement dans le système des prêts et bourses. De plus, l'AÉCS est prête à déclencher tous les moyens de pression nécessaires pour l'obtention de gains importants pour une meilleure accessibilité aux études post-secondaires. Nous donnons alors jusqu'à la fin octobre au gouvernement pour avoir des réponses satisfaisantes à nos exigences.

Mises en dépôts, Congrès extraordinaire, 28 août 2004

1. Remplacer « l'application de la politique gouvernementale sur les frais de scolarité des étudiantes étrangères et les étudiants étrangers » par « L'application de la politique sur les frais de scolarité des étudiantes étrangères et des étudiants étrangers par toutes les universités québécoises ou sa conversion en loi gouvernementale. » (amendement 4.1.2.2.2, procès-verbal du Congrès extraordinaire, 28 août 2004, Université du Québec à Montréal.)

2. Ajouter après « Nous exigeons le maintien de l'intégrité du réseau public des cégeps », « En ce sens, que l'ASSÉ s'oppose à toute fusion des programmes d'étude collégiale avec des programmes d'étude professionnelle (secondaire) ou universitaire et à l'abolition des DEC d'État ainsi qu'à toute forme de décentralisation des CÉGEPs. »

(amendement 4.1.2.3.1, procès-verbal du Congrès extraordinaire, 28 août 2004, Université du Québec à Montréal.)

3. Considérant que l'ASSÉ a une revendication sur les plans de réussite, il serait nécessaire que les associations locales prennent des revendications claires contre les plans de réussite propre chaque cégep (proposition 4.2.2.9, procès-verbal du Congrès extraordinaire, 28 août 2004, Université du Québec à Montréal.)

PLAN D'ACTION

Propositions du Conseil exécutif de l'ASSÉ

1. Que l'exécutif de l'ASSÉ soit mandaté pour rencontrer le ministre Pierre Reid seulement si ce dernier s'engage d'abord à abolir la réforme de l'Aide financière aux études, à retirer la coupure de 103 millions et à considérer la totalité des autres revendications incluses dans l'Ultimatum, y compris la conversion des prêts en bourses, sauf sur l'avis contraire du Congrès.

2. Qu'aucune offre ne soit acceptée sans que les assemblées générales des associations membres aient été consultées et que toutes les revendications seraient satisfaites.

3. Que l'ultimatum soit lancé le lundi suivant le Congrès (27 septembre) avant 15h pour qu'il soit entendu des ministres de l'Éducation du Canada qui se rencontreront à Orford en Estrie, par le biais d'un communiqué envoyé aux ministres et aux médias.

4. Que, pour les journées d'études locales, les associations étudiantes soient encouragées à faire :

- des assemblées générales spéciales sur le bilan des mobilisations et les perspectives de ces dernières (pour préparer le Congrès) ;
- des débats sur les perspectives de grève ;
- du matériel pour les actions des 13 et 14 octobre ;
- des bed-in ;
- des actions locales pour publiciser les conclusions des formulaires de plaintes ;
- une « rebaptisation » de leur bureau d'Aide Financière local en bureau de l'Endettement Étudiant ;
- etc.

5. La formation d'un comité ad hoc fermé ayant pour tâche la planification technique et logistique des activités des 13 et 14 octobre 2004.

AVIS DE MOTION (TRAITEMENT)

1. Remplacer l'article 19.2 des Statuts et Règlements :

« Le quart (1/4) des cotisations est réservé aux Conseils régionaux. La moitié de cette somme est répartie également entre les différentes régions et l'autre moitié est répartie par le Congrès, à l'occasion de l'adoption du budget, selon les besoins de chacun d'entre eux. »

par

« Chaque Conseil régional dûment constitué se voit allouer statutairement un budget minimal de 2 000 \$. Ce budget de base peut-être augmenté selon les besoins lors de l'adoption des prévisions budgétaires, jusqu'à concurrence d'une enveloppe globale pour les Conseils régionaux représentant 25 % du budget total de l'ASSÉ. Les Conseils régionaux doivent fournir au Congrès ou au CIR des états financiers et des prévisions budgétaires pour se voir verser leur budget. En cas de dissolution d'un Conseil régional, les fonds reviendront à l'ASSÉ. »

Déposé par l'exécutif de l'ASSÉ

2. Retirer la position : « l'ASSÉ revendique des changements majeurs au régime des prêts et bourses » par « l'ASSÉ revendique la conversion des prêts en bourses ».

Déposé par AECS

Finances

Présentation des états financiers et perspectives budgétaires

Les états financiers

L'année financière de l'ASSÉ s'étant terminée le 30 juin dernier, nous présentons ici les états financiers pour l'ensemble de l'année 2003-2004 (page 45.) Ils comprennent le bilan des revenus et des dépenses du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004 et le bilan financier, en date du 30 juin 2004, autrement dit le portrait de ce que possède l'ASSÉ.

Le bilan des revenus et dépenses compare les dernières prévisions budgétaires adoptées (Congrès de janvier 2004) avec le bilan des dépenses réellement faites pour l'ensemble de l'année financière. Premier constat : le bilan final n'est pas déficitaire tel qu'on l'avait prévu. Ainsi, nous n'avons dépensé globalement que 88 % de ce que nous avions prévu. Deux enveloppes budgétaires importantes ont contribué à ce résultat. Ainsi les enveloppes « information » (63 %) et « communications » (73 %) ont coûté moins cher que prévu.

Par ailleurs, l'enveloppe « administration » a légèrement dépassé les prévisions (118 %). La plus grande de ses composantes, les honoraires reliés à la vérification comptable, a coûté davantage que l'estimation initiale. Notons que ces honoraires ont couvert la production d'états financiers pour 2 années financières, soit 2001-2002 et 2002-2003. C'est pourquoi, le montant alloué à ce poste pour les prévisions budgétaires 2004-2005 est inférieur, c'est-à-dire 2 500 \$. La catégorie « bureau » (à 91 %) est légèrement inférieure aux prévisions, ce qui s'explique par une diminution du coût du loyer ainsi que des taxes municipales qui y sont reliées. L'enveloppe « Conseils régionaux » (101 %) réalise les prévisions compte tenu du fait que l'ensemble du budget destiné au Conseil régional de Montréal (CRAM) lui a déjà été versé dans un compte distinct. L'enveloppe « mobilisation » (97 %) est près de la limite prévue. Tout spécialement, le poste budgétaire des « instances » (121 %) a dépassé les prévisions, alors que les postes « tournées et représentation » (76 %) et « matériel & actions » (65 %) ont quant à eux coûté moins cher que prévu. L'enveloppe « employée » (96 %) arrive tout près des prévisions budgétaires. Enfin, l'enveloppe « Divers » (109 %), qui comprend les postes budgétaires « subventions » (100 %) et « divers » (152 %) a légèrement dépassé la limite prévue.

Le bilan financier représente l'avoir monétaire de l'ASSÉ à une date précise (en l'occurrence le 30 juin 2004). Le « solde réel », 21 991.33 \$, représente l'argent en banque une fois que sont encaissés tous les chèques émis par l'ASSÉ. À cela, on additionne le « compte de Concordia », 7990.97 \$ (une partie des cotisations du CSU qui n'ont pas été encaissées par l'ASSÉ au 30 juin 2004) ; les « comptes à recevoir », 1005.00 \$ (le montant des factures émises par l'ASSÉ qui ne lui ont pas encore été payées) ; les « cotisations à recevoir », 7 200.00 \$ (cotisations des membres non encore reçues par l'ASSÉ, automne 2003 et hiver 2004) ; le « Fonds keeper », 440.00 \$ (la valeur du stock keeper acheté par l'ASSÉ et qui seront écoulés au prix coûtant) ; le « dépôt Communauto », 1 020.00 \$ (dépôt qui sera remboursé à l'ASSÉ au moment de la fermeture de ce compte de location de voitures) et enfin, la « petite caisse », 800,00 \$. Au total, on obtient un avoir net de 40 447.30 \$. C'est la somme sur laquelle l'ASSÉ peut compter pour amorcer l'année financière 2004-2005. Au 30 juin 2004, l'avoir net représente le fonds à partir duquel l'ASSÉ peut financer ses activités jusqu'à l'entrée des cotisations d'automne 2004. En janvier dernier, lors de l'adoption des dernières prévisions budgétaires pour l'année 2003-2004, il avait été estimé à environ 18 500.00 \$. Nous avons donc réalisé un meilleur résultat que prévu, ce qui nous permet d'entrevoir les perspectives budgétaires.

Les perspectives budgétaires

Les prévisions budgétaires pour l'année financière 2004-2005 (page 49) ont été adoptées lors du dernier Congrès annuel (24 et 25 avril 2004 à l'Université du Québec à Montréal.) Les prévisions en question étant équilibrées, l'objectif financier était d'arriver à conserver, au terme de l'année financière 2004-2005, le même fonds de roulement (l'avoir net en fin d'année) qu'en 2003-2004. Cet objectif doit être maintenu afin de permettre à l'ASSÉ d'avoir une bonne santé financière à court comme à long terme. Cependant, 2 nouveaux éléments ayant des impacts sur les finances de l'ASSÉ, nous font constater que l'ASSÉ devra user de prudence et de vigilance en matière de dépenses.

Le 8 septembre dernier, la Concordia Student Union (CSU) a convoqué un référendum qui se tiendra lors du mois de novembre 2004 pour reconsidérer l'affiliation à l'ASSÉ. Nous ne pouvons prédire les résultats de ce référendum, mais nous devons dès maintenant considérer les divers impacts en cas de désaffiliation. Concernant les impacts financiers, les cotisations versées à l'ASSÉ par CSU représentent un peu plus de 60 % du total des cotisations perçues par l'ASSÉ. Cela représenterait sans contredits un changement majeur qui remettrait en question l'actuelle niveau des dépenses.

Le bilan de l'année financière 2003-2004 nous permet de dégager un surplus budgétaire d'environ 8 500.00 \$. On obtient ce résultat en soustrayant l'avoir net de l'année dernière (30 juin 2003) avec celui de cette année (30 juin 2004). Ce surplus, quoique non négligeable, demeure une mince marge de manœuvre étant donné les considérations mentionnées ci-haut. Nous croyons actuellement qu'il ne serait pas prudent de se servir de ce surplus afin de faire des modifications à la hausse aux prévisions budgétaires 2004-2005. En effet, nous croyons qu'il faille attendre les résultats du référendum de CSU avant de faire quoi que ce soit. Qui plus est, nous croyons qu'il serait même nécessaire d'étudier la possibilité de revoir à la baisse les prévisions 2004-2005, au Congrès d'hiver 2005, pour anticiper une éventuelle baisse de revenus pour l'année 2005-2006. Ceci permettrait d'amortir les conséquences que créerait un tel changement de revenus et nous donnerait les moyens de financer un éventuel déficit pour l'année financière 2005-2006.

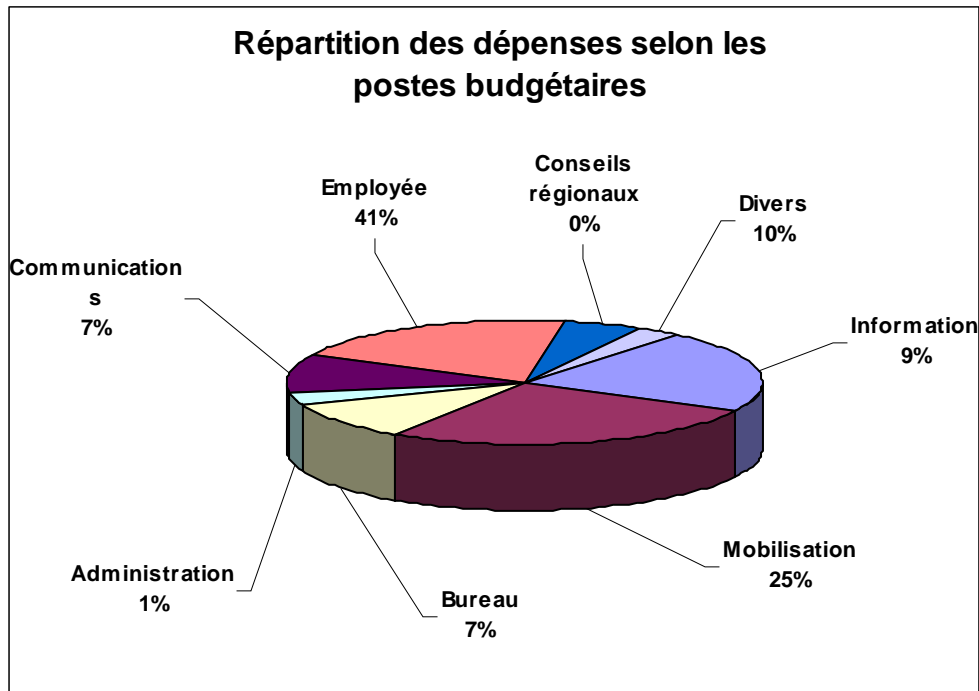
Le fait de voir diminuer drastiquement nos revenus apporte beaucoup de questionnements, et pas seulement au niveau des finances. Toutefois, en ce qui concerne les finances, nous devons dès maintenant nous assurer que les dépenses effectuées sont et seront faites dans un esprit à moyen terme, avec pour objectif de réaliser des économies.

Nous espérons que le présent texte rendra plus intelligible la lecture des tableaux comptables. D'ailleurs, nous tenons à souligner l'importance d'accorder aux finances une attention soutenue. Si les colonnes de chiffres sont moins fascinantes que la discussion des perspectives, des stratégies et des revendications, il ne faut pas perdre de vue que tous nos choix budgétaires sont aussi éminemment politiques. Nous devons avoir conscience à la fois de nos possibilités et de nos limites matérielles et tâcher de faire les choix les plus judicieux possible dans l'utilisation des précieuses ressources collectivisées à travers l'ASSÉ. Ces choix aussi doivent être le fruit d'une réflexion collective et en ce sens c'est la responsabilité de chacun et chacune de se tenir informé de la situation financière de l'ASSÉ. Nous invitons donc les délégations membres à prendre connaissance des documents relatifs aux finances inclus dans tous les Cahiers de Congrès ainsi que d'en faire le suivi à travers le Conseil InterRégional.

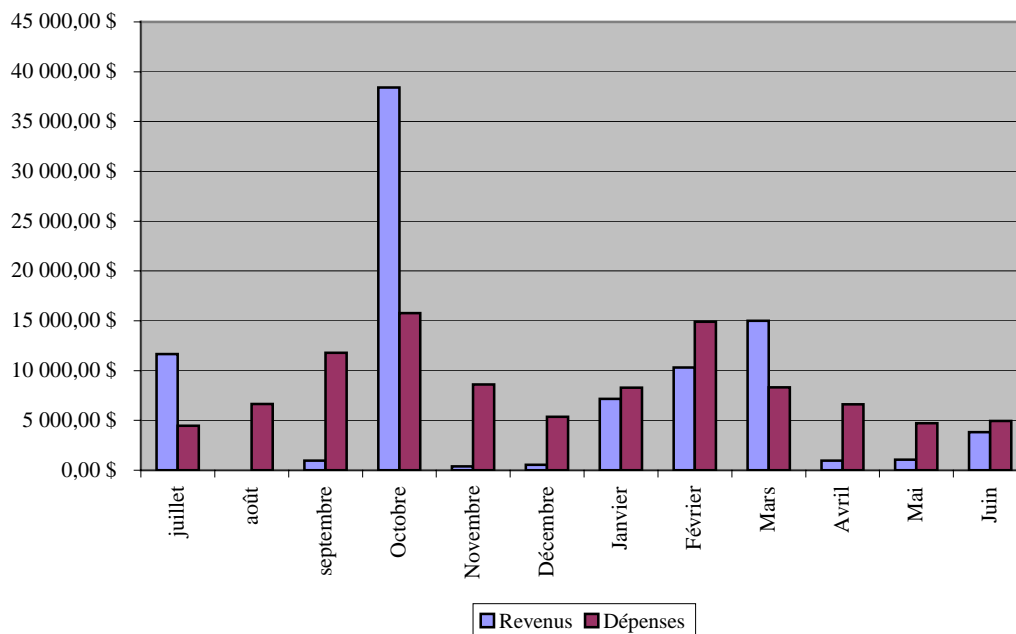
États financiers 2003-2004

	États financiers 2002-2003	Prévisions 2003-2004	États financiers 2003-2004	% des prévisions
<u>Revenus</u>				
Cotisations	103 880,00 \$	99 161,00 \$	84 555,00 \$	85%
Instances	3 158,76 \$	5 000,00 \$	4 240,00 \$	85%
Vente de matériel	70,00 \$	500,00 \$	490,00 \$	98%
Autres	5 254,68 \$	0,00 \$	987,16 \$	-
<u>Totaux</u>	112 363,44 \$	104 661,00 \$	90 272,16 \$	86%
<u>Dépenses</u>				
Information	26 769,07 \$	24 627,26 \$	15 513,28 \$	63%
Ultimatum	7 747,82 \$	13 826,65 \$	8 693,54 \$	63%
Ultimatum express	5 089,64 \$	2 000,00 \$	1 289,44 \$	64%
Matériel d'information	11 571,32 \$	6 000,00 \$	3 716,56 \$	62%
Traduction	2 360,29 \$	2 000,00 \$	990,00 \$	50%
Documentation	-	800,61 \$	823,74 \$	103%
Mobilisation	21 045,57 \$	30 269,84 \$	29 281,29 \$	97%
Instances	12 849,15 \$	14 694,89 \$	17 834,89 \$	121%
Tournées et représentation	7 079,44 \$	12 574,95 \$	9 500,01 \$	76%
Matériel/action	1 116,98 \$	3 000,00 \$	1 946,39 \$	65%
Bureau	15 688,52 \$	11 397,10 \$	10 415,79 \$	91%
Équipement	2 208,96 \$	2 043,56 \$	2 090,68 \$	102%
Loyer	5 920,46 \$	6 744,95 \$	6 184,26 \$	92%
Taxes municipales	606,41 \$	700,00 \$	232,26 \$	33%
Assurances	1 532,54 \$	1 908,59 \$	1 908,59 \$	100%
Informatique	5 420,15 \$	-	-	-

	États financiers 2002-2003	Prévisions 2003-2004	États financiers 2003-2004	% des prévisions
Administration	-	4 002,20 \$	4 740,80 \$	118%
Vérification comptable	-	3 500,00 \$	4 140,90 \$	118%
Frais de caisse	-	502,20 \$	599,90 \$	119%
Communication	7 590,79 \$	11 427,78 \$	8 346,26 \$	73%
Bell/Bell mobilité	3 323,13 \$	5 229,16 \$	4 481,32 \$	86%
CNW Telbec	4 267,66 \$	4 573,21 \$	3 029,90 \$	66%
Poste	-	801,73 \$	292,42 \$	36%
Internet	-	823,68 \$	542,62 \$	66%
Employée	17 405,72 \$	23 104,03 \$	22 281,42 \$	96%
Salaire	14 784,24 \$	18 430,93 \$	16 795,25 \$	91%
Gouv. du Québec	922,38 \$	2 277,73 \$	3 379,99 \$	148%
Gouv. du Canada	1 377,47 \$	1 995,37 \$	1 890,01 \$	95%
CSST	321,63 \$	400,00 \$	216,17 \$	54%
Conseils régionaux	173,40 \$	5 851,36 \$	5 936,36 \$	101%
CRAM	43,15 \$	5 851,36 \$	5 936,36 \$	101%
FRAQ	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	-
CASSEÉ	130,25 \$	0,00 \$	0,00 \$	-
Est	-	0,00 \$	0,00 \$	-
Divers	6 041,61 \$	3 600,00 \$	3 909,48 \$	109%
Subventions	4 685,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	100%
Autres	1 356,61 \$	600,00 \$	909,48 \$	152%
Totaux	94 714,68 \$	114 279,57 \$	100 424,68 \$	88%
Surplus/(déficit)	17 648,76 \$	(9 618,57 \$)	(10 152,52 \$)	



Évolution mensuelle des revenus et dépenses



Bilan financier (monétaire) en date du 30 juin 2004

ACTIF

Solde réel	21 991,33 \$
Compte de Concordia	7 990,97 \$
Comptes à recevoir	1 005,00 \$
Cotisations à recevoir, session d'automne 2003 (prévisions)	550,00 \$
Cotisations à recevoir, session hiver 2004 (prévisions)	
Prévisions totales : 13 300,00\$ - (6750,00\$ prévision CSU) =	6 650,00 \$
Fonds keeper	440,00 \$
Dépôt Communauto (inscription et clés)	1 020,00 \$
Petite caisse	800,00 \$

PASSIF

	0,00 \$
Avoir net	40 447,30 \$

Prévisions budgétaire pour l'année 2004-2005

Adoptées au Congrès annuel, 24 & 25 avril 2004, Université du Québec à Montréal

REVENUS

COTISATIONS	98 250,00 \$
--------------------	---------------------

UNIVERSITÉS

Concordia Student Union (CSU)	60 750,00 \$
Sciences humaines, UQÀM (AFESH-UQÀM)	9 000,00 \$
Sciences politiques, UQÀM (AEMSP-UQÀM)	1 000,00 \$
Sociologie, Université de Montréal (RÉÉSUM)	400,00 \$
Histoire, Université de Montréal (AÉHUM)	400,00 \$

CÉGEPS

Drummondville (AGECD)	3 000,00 \$
Lionel-Groulx (AGEECLG)	7 200,00 \$
Matane (AECM)	1 000,00 \$
Saint-Laurent (AECSL)	4 500,00 \$
Sherbrooke (AECS)	11 000,00 \$

INSTANCES	5 000,00 \$
------------------	--------------------

Congrès	3 000,00 \$
Camp de formation	2 000,00 \$

DONS	500,00 \$
-------------	------------------

Ultimatum et matériels d'information	300,00 \$
Autres dons	200,00 \$

TOTAL DES REVENUS	103 750,00 \$
--------------------------	----------------------

DÉPENSES

INFORMATION	18 800,00 \$
Ultimatum	10 000,00 \$
Ultimatum express	1 500,00 \$
Matériels d'information	4 500,00 \$
Traduction	2 000,00 \$
Documentation	800,00 \$

MOBILISATION	28 500,00 \$
Instances	14 000,00 \$
Tournées et représentation	13 000,00 \$
Matériel d'actions	1 500,00 \$

BUREAU	7 608,59 \$
Équipement de bureau	2 000,00 \$
Loyer	3 000,00 \$
Taxes municipales	700,00 \$
Assurances	1 908,59 \$

ADMINISTRATION	3 000,00 \$
Vérifications comptables	2 500,00 \$
Frais de caisse	500,00 \$

COMMUNICATION	10 550,00 \$
Bell/bell mobilité	5 500,00 \$
CNW Telbec	3 500,00 \$
Poste	700,00 \$
Informatique/internet	850,00 \$

EMPLOYÉE	22 000,00 \$
-----------------	---------------------

CONSEILS RÉGIONAUX	10 000,00 \$
CRAM	4 000,00 \$
CASSEÉ	4 000,00 \$
FRAQ-ASSÉ	- \$
Est du Québec	2 000,00 \$

DIVERS	3 600,00 \$
---------------	--------------------

Subventions	3 000,00 \$
Autres	600,00 \$

TOTAL DES DÉPENSES	104 058,59 \$
---------------------------	----------------------

Surplus / (Déficit)	(308,59) \$
----------------------------	--------------------

Mises en candidature

Conseil exécutif

Bonjour à tous et toutes,

Par la présente, je pose ma toute première candidature officielle à l'ASSÉ! Depuis les débuts de l'ASSÉ, je fus présente à de multiples instances (Congrès, CIR, FRAQASSÉ, CRAM, camps de formation) et j'occupai pendant un an un poste sur le comité femmes, sans toutefois n'avoir jamais été membre. Cette année, j'ai pris les grands moyens et décidé de m'inscrire dans un établissement d'enseignement membre, afin de m'impliquer plus intensément dans cette organisation qui me tient énormément à cœur. Toutefois, je tiens à préciser que je suis toujours étudiante à l'université Laval et que je réside à Québec, mais la perspective que j'aurai à voyager de nombreuses fois dans les différentes villes du Québec ne me fait aucunement peur. Je crois même que ce sera bénéfique pour l'ASSÉ d'avoir un pied à terre à Québec : peut-être qu'ainsi les contacts se feront plus facilement!

Bref, c'est avec énormément de motivation que je me présente au poste de Secrétaire à la coordination sur l'exécutif de l'ASSÉ. Il est clair que la campagne contre les récentes modifications apportées au régime des prêts et bourses ainsi que celle contre la destruction du réseau collégial seront au cœur de notre travail pour les sessions à venir, mais la consolidation de notre organisation est pour moi aussi importante pour que nous puissions mener nos luttes efficacement. C'est avec grand enthousiasme que je désire participer à tous ces projets et faire tout ce qui m'est possible pour que l'ASSÉ grandisse et devienne de plus en plus forte afin de faire entendre au gouvernement Charest que les étudiantes et étudiants ne se laisseront pas faire et agiront jusqu'à ce que nous soyons en mesure d'avoir une éducation publique, de qualité et GRATUITE!

Au plaisir de travailler avec vous!

Julie Lachance, membre de l'AFESH-UQAM

Candidature appuyée par l'Association facultaire de sciences humaines de l'UQÀM (AFESH-UQÀM)

Extrait du procès-verbal, AFESH-UQÀM, 21 septembre 2004 :

François Baillargeon (appuyé par Philippe Gauvin) propose d'appuyer la candidature de Julie Lachance au poste de secrétaire à la coordination de l'ASSÉ

Adoptée à l'unanimité

Comité journal

Bonjour à tous et à toutes,

Cette lettre est pour vous informer que je désire me présenter sur le Comité journal de l'ASSÉ. Selon moi l'Ultimatum est un média d'information essentiel et des plus important pour l'ASSÉ et ses mobilisations. C'est par son journal que l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante fait la promotion de ses revendications, ses plans d'action, ainsi le journal Ultimatum sert à faire connaître le syndicalisme de combat à la population étudiante.

J'ai appris beaucoup sur comment produire l'Ultimatum en étant sur l'exécutif de l'ASSÉ durant une bonne période dans le passé. Par contre, le montage informatique n'est pas une force chez moi. J'aimerais plutôt me consacrer à la recherche de texte ainsi qu'à la rédaction de ceux-ci, à la distribution du journal au travers du Québec et à respecter un échéancier pour que l'Ultimatum soit accessible au moment pour les membres. J'ai pris connaissance du bilan du secrétaire à l'information de la session passée et je vais tenter de suivre les recommandations suggérées.

En plus, cette année l'ASSÉ doit se faire connaître par son plan d'action et ses revendications, car les étudiants et étudiantes doivent s'organiser pour lutter contre tous les reculs que le système d'éducation a connus depuis quelques années. Je suis disponible pour effectuer ce travail durant l'année.

L'éducation est un droit ! Pas un privilège !

Marie-Michèle Whitlock
Étudiante en Histoire à l'UQAM

Candidature appuyée par l'Association facultaire de sciences humaines de l'UQAM (AFESH-UQAM)

Extrait du procès-verbal, AFESH-UQAM, 21 septembre 2004 :
Jean-François Chartrand (appuyé par Philippe Gauvin) propose d'appuyer la candidature de Marie-Michèle Whitlock au Comité journal de l'ASSÉ.
Adoptée à l'unanimité

Calendrier

SEPTEMBRE

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
26	27	28	29	30		

OCTOBRE

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/ 31	25	26	27	28	29	30

NOVEMBRE

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

DÉCEMBRE

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	